

1383

Bas à SR

A Mme ans' E. Lottier

cordialement

Max. Collignon

TÊTE D'ATHLÈTE

TROUVÉE EN ÉGYPTÉ

ET CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

MAXIME COLLIGNON

MEMBRE DE L'INSTITUT

MEMBRE RÉSIDANT

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Extrait du *Recueil de Mémoires* publié par la Société des Antiquaires de France
à l'occasion de son Centenaire.

PARIS

1904

Bibliothèque Maison de l'Orient



135598

TÊTE D'ATHLÈTE

TROUVÉE EN ÉGYPTE

ET CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

MAXIME COLLIGNON

MEMBRE DE L'INSTITUT

MEMBRE RÉSIDANT

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Extrait du *Recueil de Mémoires* publié par la Société des Antiquaires de France
à l'occasion de son Centenaire.

PARIS

1904

TÊTE D'ATHLÈTE

TROUVÉE EN ÉGYPTE

ET CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE



Le Musée du Louvre a acquis en 1901 ce remarquable morceau de sculpture grecque¹. Il a été trouvé en Égypte, mais aucun autre renseignement positif sur le lieu précis de la provenance n'a été fourni, et c'est seulement par hypothèse que l'on peut songer à Alexandrie. Je voudrais montrer l'intérêt qu'il présente à plus d'un titre, d'abord en raison de la réelle beauté du style, ensuite au point de vue des renseignements qu'il apporte pour l'étude du travail du marbre dans les statues grecques.

Sculptée dans un marbre d'un grain serré et fin, rappelant certaines variétés du Paros, cette tête virile, imberbe, est plus grande que nature, car, en l'état actuel, brisée à la base du cou, elle mesure une hauteur totale de 0^m45. Il s'en faut qu'elle nous soit parvenue en parfait état de conservation. Il manque en effet, par derrière, une bonne partie du crâne et du cou. Une large section entame tout le revers de la tête, obliquant sensiblement vers le côté gauche et ne laissant subsister, pour ainsi dire, qu'une sorte de masque d'épaisseur inégale, avec la partie antérieure du cou. La surface de cette section est comme repiquée au ciseau, pour provoquer l'adhérence avec une partie rapportée, et

1. Cette tête est signalée sous le n° 27 dans les *Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines de l'année 1901* (extrait du *Bull. de la Soc. des Ant.*). Elle est inscrite à l'inventaire M N D, n° 479.

dans le haut s'ouvre un trou rectangulaire de 0^m045 de hauteur sur 0^m060 de largeur, où l'on remarque des restes de scellement¹. Il faut ajouter que, du côté droit, la partie supérieure de la chevelure est à peine dégrossie et que le cou laisse voir les traces d'un travail à la râpe. Enfin, un simple coup d'œil jeté sur notre planche permet de constater que le nez et une partie du menton ont été enlevés par une section nette, dont la surface a été soigneusement polie (Pl. IV).

A n'en pas douter, la tête est celle d'un athlète, car les oreilles présentent la déformation spéciale que les sculpteurs grecs ont si souvent reproduite; le cartilage est tuméfié, tandis que l'ourlet extérieur a conservé sa forme². En dépit de l'étrange mutilation que le visage a subie, on reste frappé de la beauté du type et de la qualité du travail. Le cou, large et puissant, est d'une exécution robuste; le front bas, coupé par une dépression très accusée, qui fait sentir énergiquement la saillie des bosses sourcilières, offre un modelé tourmenté, traité d'une main hardie et décidée. Mêmes qualités dans le travail des yeux, dont la paupière supérieure, indiquée au départ de l'angle interne, s'amortit bientôt pour se perdre dans l'ombre de l'arcade sourcilière. La bouche est entr'ouverte; les contours des lèvres saillantes et sinueuses s'accusent avec une extrême vigueur. On observe un curieux contraste entre l'exécution superficielle, presque lâchée, de la chevelure et le modelé des chairs si moelleux et si caressé. Mais le contraste s'explique sans peine par les traces de couleur rouge qui subsistent sur les cheveux. Il est clair, en effet, que la polychromie jouait ici son rôle et que la coloration de la chevelure faisait oublier ce qu'avait de trop sommaire le travail du ciseau. Des caractères de style aussi tranchés permettent d'écarter l'idée d'une copie de basse époque. A n'en pas douter, la tête du Louvre est une œuvre originale. Nous devons chercher à en déterminer la date.

Une première question se pose, celle de l'école dont elle relève. A pre-

1. M. Gauckler veut bien attirer mon attention sur des têtes colossales de Cherchel (*Musée de Cherchel*, pl. VI-VII), dont l'une, une tête de jeune homme aux favoris naissants, rappelle par le type la tête du Louvre (pl. VII, 5). Ce sont des masques « sculptés seulement sur la face antérieure et évidés par derrière, à l'exception d'une large barre transversale permettant de les accrocher aux corbeaux d'une corniche. » La tête du Louvre avait-elle la même destination, et faut-il la rapprocher des têtes de Cherchel? On pourrait invoquer à l'appui de cette opinion le travail très grossier de la section du revers. Il y a cependant des objections : 1° les dimensions sont beaucoup moindres que celles des masques de Cherchel, qui mesurent de 0^m90 à 1 mètre; 2° la section ne détermine pas sur les deux côtés une épaisseur égale; 3° le travail très poussé du visage, les traces de peinture observées sur la chevelure semblent exclure l'idée d'un masque accroché à une corniche.

2. Cf., sur cette question, Lechat, *Mélanges Perrot*, p. 210; S. Reinach, *Têtes antiques*, p. 2, 38, 102.

mière vue, il y a là bien des traits qui rappellent les œuvres où l'on est d'accord pour reconnaître la manière de Scopas. La forte saillie frontale, la forme des yeux enfoncés et baignés d'ombre, la recherche de l'expression pathétique que trahissent l'inclinaison de la tête, le regard dirigé vers le ciel et la bouche entr'ouverte, tout cela se retrouve dans les monuments que M. Botho Graef a pour ainsi dire groupés autour du nom de Scopas : les têtes du fronton de Tégée, le Méléagre, l'Héraclès Lansdowne, la tête d'Héraclès couronnée de rameaux de peuplier¹. Les découvertes récentes de M. Mendel à Tégée ont apporté de nouveaux éléments de comparaison. Une tête d'Héraclès, provenant d'un des frontons du temple de Tégée, et qu'on peut ainsi attribuer en toute certitude à l'atelier de Scopas, suggère des rapprochements très significatifs avec la tête du Louvre pour la forme du front et des yeux, et pour le parti pris dont témoigne l'amortissement de la paupière supérieure². Enfin, il est encore à noter que le rendu sommaire de la chevelure, contrastant avec le poli des chairs du visage, paraît être un des traits caractéristiques des têtes du style de Scopas³. Nous serions donc conduit à prononcer sans hésitation le nom du maître de Paros, si nous ne savions, par des témoignages positifs, que ces conventions de style n'appartiennent pas exclusivement à son école. En étudiant une œuvre de Lysippe trouvée à Delphes et aujourd'hui célèbre, la statue du thessalien Agias, M. Homolle y a relevé certaines particularités typiques, et il l'a fait en des termes qui pourraient s'appliquer exactement à la tête du Louvre ; il remarque « l'air pensif ou lassé, les lèvres entr'ouvertes, l'enfoncement des yeux baignés d'ombre, relevés et comme humides, le front bombé et comme contracté⁴. » Il y a donc à faire, dans le style de Lysippe, la part de l'influence de Scopas. Plus récemment encore, M. Percy Gardner est revenu sur cette question, pour montrer qu'entre Scopas et Lysippe il y a plus de traits communs qu'on ne le pensait⁵. Ces considérations permettent, je crois, d'assigner à la tête du Louvre une date un peu plus récente que ne le ferait pressentir le caractère « scopasique » du style. Au vrai, elle est déjà plus moderne, pour ainsi

1. Botho Graef, *Ram. Mittheil.*, IV, 1889, p. 199 et suiv. Cf. notre *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 238-240; Furtwängler, *Masterpieces*, p. 295-305, et les remarques de M. S. Reinach sur deux têtes de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, *Têtes antiques*, pl. 150-151, 156-157.

2. G. Mendel, *Bull. de corresp. hellénique*, XXV, 1903, p. 258-259, pl. VII-VIII.

3. Homolle, *Bull. de corresp. hellénique*, XXIII, 1899, p. 458; cf. S. Reinach, *Têtes antiques*, notice de la pl. 148-149.

4. Homolle, *Ibid.*, XXIII, 1899, p. 455.

5. Percy Gardner, *Journal of hellenic Studies*, XXIII, 1903, p. 130-131.

parler, que le Méléagre et la tête d'Olympie où l'on a proposé de reconnaître la manière du maître de Paros¹. J'y vois, pour ma part, l'œuvre d'un artiste travaillant dans le dernier quart du iv^e siècle, familiarisé avec le style de Lysippe et de Scopas, mais suivant de préférence la tradition de ce dernier.

La provenance égyptienne du monument qui nous occupe apporte un nouvel élément d'intérêt. On sait que l'histoire de la formation de l'art alexandrin a, dans ces derniers temps, provoqué beaucoup de recherches². Or, il n'est pas indifférent de rencontrer en Égypte une œuvre relevant aussi directement des écoles grecques du iv^e siècle. En publiant un groupe funéraire du Musée d'Alexandrie, j'ai déjà eu l'occasion de montrer que le sujet et le style dénotent des emprunts manifestes à la sculpture funéraire des Attiques³. De son côté, M. W. Amelung a fait ressortir la part qui revient, pour la diffusion de certains types statuaires, à l'école attique et particulièrement à l'école de Praxitèle⁴. Il ne s'est d'ailleurs pas refusé à faire aussi la part de l'influence de Scopas, et il l'a retrouvée notamment dans une tête découverte à Alexandrie et interprétée à tort comme un portrait d'Alexandre⁵. La tête du Louvre vient confirmer la justesse de cette théorie. C'est un document de plus, et non des moins importants, pour étudier l'action des écoles grecques en Égypte au début de la période alexandrine.

Je dois revenir sur une particularité matérielle déjà signalée plus haut, à savoir cette curieuse mutilation du nez et d'une partie du menton que notre monument a subie. Le nez a été tranché par une section très nette, sur une hauteur de 0^m079, avec une profondeur de 0^m016 au-dessus de la lèvre supérieure. La section du menton, de forme ovale, mesure 0^m076 dans son plus grand diamètre. Le marbre y est poli avec beaucoup de soin et les bords sont à arêtes vives. Il semble que tout soit préparé pour le rajustage de pièces rapportées.

Nous connaissons assez les habitudes de la statuaire grecque pour savoir que l'emploi de ce procédé n'avait rien de choquant ni d'insolite. Soit que le

1. *Olympia, Bildwerke*, III, pl. LIV. Cf. aussi la tête du jeune homme nu dans la stèle de l'Illissus, *Att. Grabreliefs*, pl. CCXI.

2. Voir la bibliographie citée par W. Amelung, *Bullettino della commissione arch. comunale di Roma*, XXV, 1897, p. 110-111.

3. *Monuments Piot*, IV, 1898, p. 221-233, pl. XIX.

4. W. Amelung, *loc. cit.*

5. Stark, *Zwei Alexanderköpfe*, p. 16, pl. III. L'interprétation a été réfutée par Koepp, *Ueber das Bildniss Alexanders des Grossen*; 52^e Berl. *Winckelmannsprogramm*, p. 19; Amelung, *loc. cit.*, p. 114.

marbre présentât un défaut, soit que le sculpteur eût mal calculé ce qu'il lui fallait de matière, soit enfin qu'il lui fût plus commode de travailler séparément certaines parties, les artistes usaient sans scrupule de la technique du rapiécage¹. Elle était déjà pratiquée au VI^e siècle, et M. Lechat l'a étudiée en détail à propos des *corés* de l'Acropole d'Athènes. « A l'exception de la statue d'Antéonor, écrit-il, il n'y a pas, dans la collection archaïque de l'Acropole, une seule statue, depuis la plus grande jusqu'à la plus petite, qui ait été taillée tout entière dans le même bloc de marbre². » Il serait facile de citer des exemples attestant la persistance de cette habitude jusqu'à l'époque romaine³; je me bornerai à rappeler la Victoire de Samothrace, dont la draperie offre des traces évidentes de rapiécage.

Toutefois, à voir ces amputations du marbre pratiquées à une place aussi apparente, en plein visage, on peut se demander si le travail qu'a subi la tête du Louvre n'a pas été fait après coup, en vue d'une restauration. A l'appui de cette hypothèse, on pourrait invoquer l'absence des trous où s'encastrent d'habitude les chevilles de marbre ou les tiges de métal scellées au plomb qui assurent l'adhérence des morceaux rapportés. D'autre part, les textes épigraphiques nous apprennent que ces restaurations étaient fréquentes et que le marbrier chargé de les exécuter ajoutait parfois son nom à la signature du sculpteur, avec la formule *ἔπισκεύαζεν*. C'est ainsi que la statue délienne de Gaius Billienus, faite par Agasias d'Éphèse, a été restaurée par Aristandros de Paros⁴.

Je crois cependant qu'il s'agit bien ici de pièces rapportées et d'un travail de rapiécage contemporain de l'exécution même de la statue. En effet, l'emploi des chevilles ou du scellement au plomb, habituel à l'époque archaïque, n'est pas une règle absolue dans les périodes postérieures. Il arrive souvent que les morceaux rapportés étaient simplement collés. Tel est le cas pour une statue de femme trouvée à Délos par Louis Couve, et où la partie supérieure de la tête, ainsi que le revers, sont faits d'un seul morceau rajusté, sans qu'il y ait trace

1. Voir, sur cette question, Lechat, *Au Musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 227 et suiv. Cf. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 604, 615, 647; Sittl, *Archäologie der Kunst*, p. 399.

2. Lechat, *ouvr. cit.*, p. 227.

3. Cf. Tarral, dans Goeler von Ravensburg, *Venus von Milo*, p. 37; Homolle, *Bull. de corresp. hellénique*, VII, p. 371.

4. Homolle, *Bull. de corresp. hellénique*, V, 1881, p. 462; Loewy, *Inscr. griech. Bildhauer*, n° 287. Le mot *ἔπισκευή* est également employé dans les inventaires de temples pour désigner la restauration des objets mobiliers. Cf. *Bull. de corresp. hellénique*, X, p. 467, αἱ δὲ ἄλλα ἐπισκευῆς δεόμενα.

de scellements¹. On peut faire la même observation sur la prétendue Psyché du Musée de Naples². Il est donc permis de conclure que, dans la tête du Louvre, le nez et le menton étaient faits de pièces rajustées. Assurément, il y a là un emploi audacieux d'une technique étrangère à nos habitudes. Mais nous devons faire crédit à l'habileté des sculpteurs grecs qui savaient, sans aucun doute, dissimuler la suture et faire intervenir à propos le patinage et la polychromie. Et, d'ailleurs, faut-il ajouter que, dans certains cas, lorsque le marbre offrait des taches ou des défauts trop désagréables à l'œil, le rapiécage devenait une nécessité? Je crois que l'auteur de la tête du Louvre s'est trouvé obligé d'y recourir, bon gré mal gré. La section du menton laisse en effet voir une tache qui paraît inhérente au marbre. Le sculpteur, rencontrant ces tares au cours de son travail, a dû les faire disparaître au prix de l'opération quasi-chirurgicale dont notre marbre a conservé les cicatrices.

1. Couve, *Bull. de corresp. hellénique*, XIX, 1895, p. 483-484, pl. VII; *Rev. archéol.*, 1897, XXXI, p. 25, pl. XIII.

2. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 647, note 2; S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, pl. 200, p. 160-161.



Héliog Dujardin.

TÊTE D'ATHLÈTE
TROUVÉE EN EGYPTE
(MUSÉE DU LOUVRE)